

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 4 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	4
1.3 METHODOLOGIE	5
1. aperçu sur l'Arrondissement N°4	6
2. État des lieux des équipements	10
2.1 Les équipements d'infrastructure	10
2.2 Les équipements de superstructure	11
3. Le forum participatif	14
3.1 Diagnostic participatif : volet CDS	15
3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE	18
Conclusion.....	21

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'arrondissement 4 de la commune de Ouagadougou est un arrondissement périphérique issu de l'ancien Nongremassom. Il couvre les secteurs 17, 18, 19 et 20 et regroupe une mosaïque de quartiers urbains et ruraux Tanghin, Bang-pooré, Koulweoghin, Sambin, Ancien abattoir, Somgandé, Toukin, Silmissin, Roumtenga, Nioko 2 (partie gauche), Kossodo, Sourgou, Bour-yiri, Polesgo, Wapassi, Toubweogo et Songdin.

Selon le RGPH 2019, l'arrondissement compte 207 647 habitants (102 595 hommes et 105 052 femmes), soit l'un des ensembles les plus peuplés de la commune. La dynamique démographique est surtout marquée dans les secteurs 17 et 18, tandis que les secteurs 19 et 20 connaissent une urbanisation plus diffuse mais en forte accélération. Cette croissance soutenue renforce les besoins en équipements sociaux, en services urbains de base et en infrastructures de mobilité.

Sur le plan environnemental, l'arrondissement présente plusieurs zones de vulnérabilité. La ceinture verte y est fortement dégradée du fait des occupations non contrôlées, des activités informelles et de la pression foncière. Les barrages n°2 et n°3 essentiels pour l'agriculture urbaine et l'équilibre hydrologique sont soumis à des usages intensifs et à une urbanisation qui réduit progressivement leurs zones tampons. Par ailleurs, l'insuffisance du réseau de drainage expose certaines zones, notamment Somgandé et les quartiers spontanés, à des inondations récurrentes.

Les services sociaux et les infrastructures présentent encore des déficits notables : offre sanitaire limitée, disparités dans l'implantation des écoles, réseau routier incomplet, faible couverture en éclairage public, difficultés d'accès à l'eau potable dans les quartiers non lotis, et gestion complexe des eaux usées et des déchets. Ces contraintes appellent une planification territoriale plus structurée et mieux adaptée aux besoins des populations.

L'élaboration du présent rapport s'inscrit dans cette dynamique. Il vise à proposer une lecture territoriale complète et analytique de l'Arrondissement 4, en cohérence avec les orientations de la planification urbaine à l'échelle de la Commune de Ouagadougou et du Grand Ouaga.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif

Établir un diagnostic complet, fiable et territorialement nuancé de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Arrondissement 4, afin d'appuyer la planification stratégique, la programmation des actions prioritaires et l'amélioration de l'offre de services urbains au bénéfice des populations.

1.2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

❖ Comprendre la dynamique territoriale de l'arrondissement

- Analyser les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques qui structurent le territoire.
- Identifier les zones de pression urbaine, de déficit d'équipements ou de fragilités structurelles.
- Mettre en lumière les contrastes entre quartiers anciens, lotissements récents, zones en transition et espaces résiduels.

❖ Dresser un inventaire exhaustif des équipements

- Localiser, catégoriser et caractériser l'ensemble des équipements d'infrastructure (voirie, eau, assainissement, énergie).
- Analyser les équipements de superstructure : santé, éducation, lieux de culte, équipements marchands, infrastructures culturelles, sportives, touristiques, espaces verts et installations administratives.
- Évaluer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'état physique de chaque sous-secteur d'équipement.

❖ Identifier les besoins prioritaires et les déséquilibres territoriaux

- Repérer les zones sous-équipées en infrastructures et celles nécessitant des interventions urgentes.
- Identifier les enjeux majeurs en matière d'inclusion, de sécurité, de mobilité, de résilience climatique et d'accès équitable aux services.
- Détecter les obstacles liés à l'entretien des équipements, à la qualité des voies d'accès, à la disponibilité des services essentiels et à la gestion locale.

1.3 METHODOLOGIE

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 4 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

❖ SOURCES ET MOBILISATION DES DONNEES

- Les données utilisées proviennent :
- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.
- Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées

❖ PROCESSUS D'ANALYSE

- L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :
- Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

❖ LECTURE SOCIO-ECONOMIQUE

- Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

❖ LECTURE PROSPECTIVE

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°4

Création : L'arrondissement 4 est issu du nouveau découpage administratif de la ville consécutif à la loi n°066-2009/AN.

Situation géographique et limites :

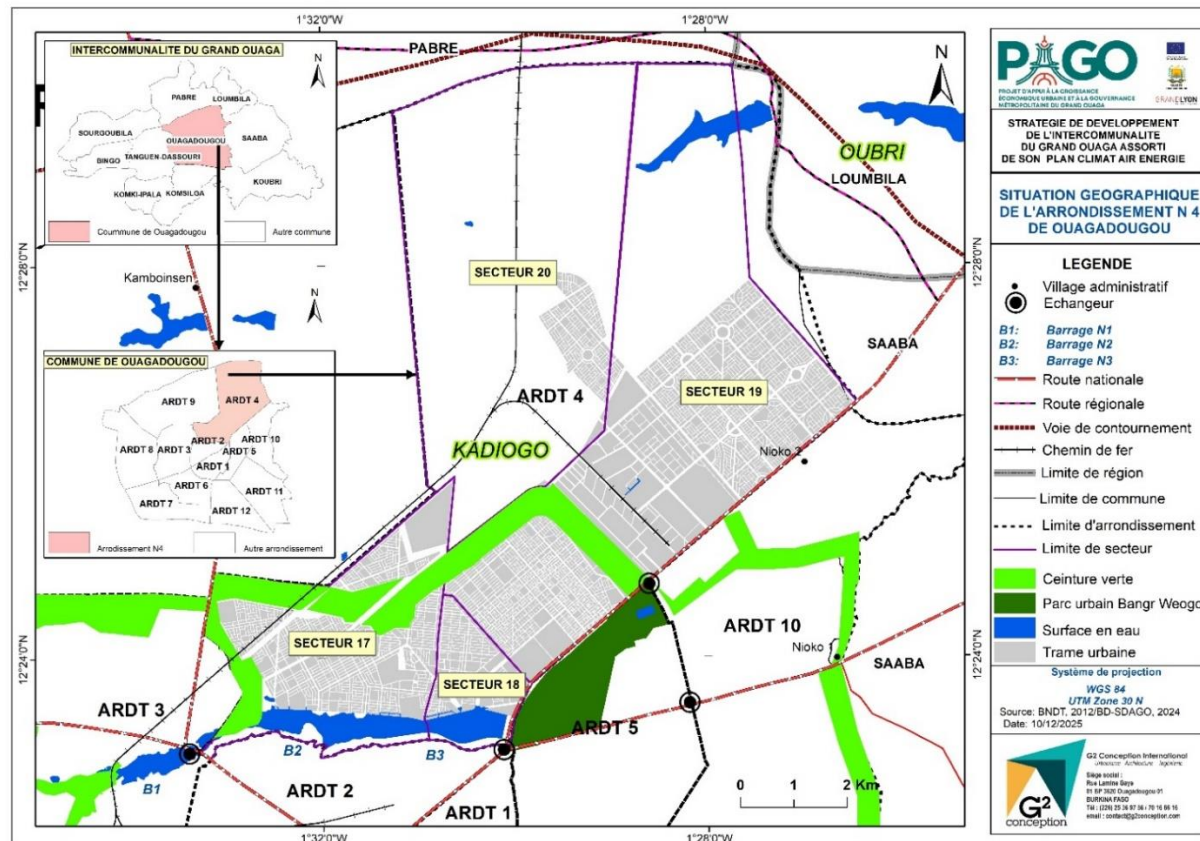
L'arrondissement 4 occupe une position périphérique au nord-est de la commune de Ouagadougou.

L'arrondissement 4 est situé au nord-est de Ouagadougou et partage ses frontières avec les arrondissements 2, 3, 5, 9 et 10, ainsi qu'avec les communes rurales de Loumbila et Saaba.

Périmètre : L'arrondissement couvre 17 quartiers principaux :

Tanghin, Bang-pooré, Koulweoghin, Saanbin, Ancien Abattoir, Somgandé, Toukin, Silmissin, Roumtenga, Nioko 2 (partie gauche), Kossodo, Sourgou, Bour-yiri, Polesgo, Wapassi, Toubdweogo, Songdin.

Superficie : 82,81 km²



Population : L'arrondissement compte 207 647 habitants (RGPH 2019)

Composition de la population :

RGPH 2019, l'arrondissement compte 207 647 habitants (102 595 hommes et 105 052 femmes)

Relief : Relief de type pénéplaine faiblement ondulée, typique du plateau de Ouagadougou

Climat :

- Climat soudano-sahélien, marqué par :
- Une longue saison sèche,
- Une saison pluvieuse de juin à octobre,
- Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C

Hydrographie : Présence de deux infrastructures majeures : les barrages n°2 et n°3, essentiels pour la recharge de la nappe et les activités maraîchères. Ces plans d'eau subissent une pression croissante liée aux usages multiples et à l'urbanisation rapide

Activités économiques :

L'arrondissement pratique une agriculture périurbaine, fortement concentrée autour des barrages n°2 et n°3.

Les productions dominantes sont :

- Maraîchage (légumes variés),
- Cultures de contre-saison,
- Petites parcelles de production vivrière.

Les barrages servent de sources d'irrigation pour l'ensemble des jardins potagers de la zone.

On observe dans les quartiers périphériques (secteurs 19 et 20) :

- Élevage de petits ruminants,
- Élevage bovin en petites unités,
- Volailles traditionnelles.

L'élevage est pratiqué surtout dans les zones encore rurales (Polesgo, Sogdien, Roumtenga).

Autour des barrages, l'activité de pêche existe mais reste informelle et principalement destinée à l'autoconsommation et à de petites ventes locales.

L'artisanat est présent sous différentes formes :

- Couture,
- Tissage et transformation légère,
- Saponification,
- Menuiserie,
- Petites unités de production.

Le commerce de proximité est très développé, notamment :

- Petites boutiques,
- Alimentation,
- Activités de quartier (vente de produits alimentaires, petit outillage, téléphonie, etc.).

La présence de plusieurs agences bancaires renforce l'activité commerciale :

- BOA, Ecobank, Coris Bank (Tanghin)
- SGBF et Coris Bank (Somgandé)

Des institutions de micro-finance (caisses populaires) couvrent les secteurs 17, 18 et 19

Equipements marchands : On recense 12 marchés et yaars dans l'arrondissement 4, répartis entre les différents secteurs :

- Marché de Toudoubweogo,
- Marché de Polesgo (secteur 20),
- Marché de Somgandé,
- Marché de Roumtenga,
- Marché de Toukin 1,
- Marché de Saanbin,
- Marché de Saanbin (énergie jaar de Koulweguin),
- Marché de Roumkourou (Toudoubweogo),
- Marché de bétail de KOSODO,
- Marché de bétail de Nioko 2 (secteur 19),
- Marché de bétail Sougr Nooma (Tanghin),
- Marché de Arb Yaar (Tanghin).

Routes : La voirie de l'arrondissement est majoritairement en terre, le bitume restant concentré dans les zones les plus urbanisées, notamment au Sud

Educatif : on recense 139 structures éducatives et de formation dans l'arrondissement 4 (tous secteurs confondus : 17, 18, 19, 20).

Santé : Plus de 40 infrastructures sanitaires publiques et privées

Hôtellerie : On recense la présence :

- D'une offre hôtelière locale modeste,
- De quelques salles culturelles, notamment :
- Salle de ciné de Somgandé,
- Wecre Théâtre.

Lieux touristiques :

L'arrondissement 4 dispose d'une offre touristique modeste mais structurée, articulée autour :

- De plusieurs hôtels et motels (Hôtel Silmandé, Hôtel J. Ricardo, Résidence hôtelière à Tanghin, Hôtel chinois « Le Dragon », Hollywood Motel, Hôtel Siguin Vous annexe de Thanghin) ;
- De deux auberges (Auberge le Toyoko de Sakoula, Auberge Verdure de Baoporé) ;
- De ronds-points aménagés identifiés comme repères et espaces de valorisation urbaine (rond-point de Kossodo, rond-point du contournement, rond-point du Rotary de Tanghin, rond-point Rotary à Saanbin).

Espaces de loisirs : 17 équipements de loisirs et socio-culturels

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

L'arrondissement 4 dispose d'un réseau viaire composé d'un mélange de routes bitumées et de pistes latéritiques, avec une densité plus élevée dans les secteurs 17, 18 et 19. Les principaux axes bitumés assurent la liaison avec les pôles stratégiques (Tanghin échangeur, voie de Somgandé, route de Kossodo), tandis que les rues secondaires restent majoritairement en terre battue, parfois en état moyen à dégradé selon les secteurs.

2.1.2 Eau et Assainissement

L'accès à l'eau et à l'assainissement est assuré par une combinaison de raccordements ONEA, de forages équipés et de points d'eau autonomes répartis dans les différents secteurs. Une grande partie des infrastructures publiques, sociales et marchandes dispose au minimum de latrines fonctionnelles, tandis que plusieurs structures (marchés, jardins communaux, lieux de culte) sont également dotées de points d'eau.

Cependant, certaines zones de Somgandé, Bangporé et Toudoubweogo présentent encore des insuffisances en assainissement structuré, en particulier autour des espaces non lotis et des axes secondaires. Dans l'ensemble, l'arrondissement bénéficie d'une couverture satisfaisante, mais avec des besoins d'extension et de réhabilitation dans les secteurs en croissance rapide.

2.1.3 Énergie

L'arrondissement 4 est majoritairement alimenté par le réseau de la SONABEL, ce qui assure l'électrification de la quasi-totalité des équipements administratifs, sanitaires, marchands, de loisirs et socio-culturels. Par ailleurs, certaines infrastructures recourent à des sources alternatives, principalement:

Plaques solaires (cours royales, maisons de jeunes, lieux de culte),

Générateurs individuels, notamment pour les cliniques privées et quelques équipements marchands.

L'accès à l'énergie est donc globalement bon, avec une couverture électrique fiable dans les zones loties, mais plus variable dans les secteurs périphériques où subsistent des installations autonomes ou mixtes.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

L'arrondissement 4 dispose d'un réseau sanitaire dense, avec plus d'une quarantaine d'infrastructures de santé réparties sur les secteurs 17, 18, 19 et 20. On y retrouve notamment des formations sanitaires publiques de premier niveau CSPS de Polesgo, CSPA de Roumtenga, CSPA de Bangporé, CMU du secteur 19, Centre médical urbain 17, CSPA de Sogdin complétées par un important tissu de structures privées (cliniques, cabinets de soins infirmiers, centres médicaux, centres ophtalmologiques, dépôts pharmaceutiques et nombreuses pharmacies de quartier). Ce maillage assure une bonne couverture de l'offre de soins de base et de services spécialisés pour les populations de Tanghin, Somgandé, Koulwéoghin, Bangporin et des autres quartiers de l'arrondissement.

2.2.2 Équipements éducatifs

L'arrondissement 4 dispose d'un tissu éducatif particulièrement dense, avec près de 140 structures d'enseignement et de formation recensées, couvrant l'ensemble du cycle, de la crèche à l'université. L'offre est très majoritairement portée par le secteur privé (environ 75 % des établissements), ce qui traduit à la fois le dynamisme de l'investissement privé dans l'éducation et la nécessité pour la collectivité de consolider les capacités d'accueil du service public, notamment au primaire. »

Les secteurs 17 et 19 apparaissent comme les principaux pôles éducatifs de l'arrondissement, regroupant plus de deux tiers des établissements, avec une forte concentration autour des quartiers de Tanghin, Somgandé, Roumtenga, Toukin, Saanbin et Koulweguin.

L'arrondissement se distingue également par une offre structurée de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, faisant de Tanghin/Thanghin un véritable sous-pôle universitaire et de formation aux métiers (BTP, arts, mécanique, couture, etc.) à l'échelle du Grand Ouaga.

2.2.3 Équipements marchands

L'arrondissement 4 dispose d'un tissu marchand très dense et diversifié. On y retrouve :

- Plus d'une dizaine de marchés et yaars (Toudoubweogo, Polesgo, Somgandé, Saanbin, Roumtenga, Toukin, marchés de bétail de Kossodo, Nioko 2, Sougr Nooma, Arb Yaar, etc.) ;
- Un réseau étendu de maquis, restaurants, jardins et caves qui assurent la restauration et les activités de convivialité ;
- De nombreuses stations-service (Shell, Total, Otam, SODIS, Petrova, Rada, Pegaz, G-Oil, etc.);

- Des commerces de détail structurants : boulangeries/pâtisseries Wend Konta, Koom Café, alimentations générales, superettes, quincailleries ;
- Des services financiers et d'assurance (banques commerciales, institutions de micro-finance, assurances).

L'ensemble forme un système marchand complet, capable de répondre aux besoins quotidiens des ménages et de structurer une part importante de l'économie locale.

2.2.4 Équipements culturels

L'arrondissement 4 dispose d'un réseau étoffé d'équipements socio-culturels et de loisirs, constitué de maisons de jeunes (Toudoubweogo, Roumtenga, Tanghin, secteur 18), d'espaces de lecture (Centre Espace lecture de Somgandé) et d'une salle de cinéma à Somgandé. À cela s'ajoute une dizaine de jardins et maquis aménagés (jardins communaux de Koulweguin, Somgandé, Kossodo, Nioko 2, etc.), ainsi que des cours royales et une maison de la femme. Ces infrastructures, majoritairement privées mais ouvertes au public, offrent des lieux de détente, de rencontres et d'animation culturelle aux jeunes et aux ménages de l'arrondissement.

2.2.5 Équipements sportifs

L'arrondissement 4 dispose de 7 infrastructures sportives publiques réparties principalement entre les secteurs 17 et 19. Ces équipements comprennent :

❖ Trois plateaux omnisports :

- Plateau omnisport du secteur 19
- Plateau de Somgandé
- Plateau omnisport de Tanghin

❖ Trois terrains de sport :

- Terrain de Tanghin
- Terrain de l'échangeur
- Terrain dit « piment rouge » de Tanghin

❖ Un équipement structurant majeur :

- Stade olympique de Naba Baongo, situé à Tanghin.

Ces infrastructures sont toutes publiques, assez bien réparties entre Tanghin et Somgandé, et jouent un rôle essentiel dans la pratique du football, du basketball, du handball, du volleyball et d'autres activités sportives communautaires. Ensemble, elles constituent la base de l'offre sportive de l'arrondissement et accueillent quotidiennement jeunes, clubs locaux et associations sportives.

2.2.6 Equipements touristiques

L'arrondissement 4 dispose d'un ensemble d'équipements touristiques relativement diversifié, composé de plusieurs hôtels de catégories variées, d'auberges, ainsi que d'un réseau de ronds-points structurants jouant un rôle d'identité visuelle et de repérage urbain. Même si le territoire n'est pas un pôle touristique majeur, il présente une capacité d'hébergement notable, une bonne desserte viaire et une proximité immédiate avec plusieurs points d'intérêt urbains (barrages, espaces verts, voies de contournement, équipements culturels).

2.2.7 Equipements Administratifs

L'arrondissement 4 présente une forte concentration d'infrastructures administratives, avec plus de 20 services et institutions répartis dans les secteurs 17, 18, 19 et 20. Ces équipements couvrent un large éventail de missions publiques, sociales, éducatives et techniques.

On y retrouve notamment :

❖ 1. Services publics déconcentrés et institutions étatiques

- Mairie de l'arrondissement 4 (secteur 18)
- Inspection de la CEB de Ouaga (secteur 17)
- Centre national des semences forestières (secteur 17)
- SONABEL Centrale thermique de Kossodo (secteur 19)
- Centre national de veille et d'alerte météorologique (ancien abattoir, secteur 18)
- Ministère de l'Action sociale antenne de Somgandé (secteur 19)

❖ Administrations, agences et institutions de recherche

- Direction des Moyennes Entreprises du Centre 3 (secteur 17, Silmiyiri)
- Agence municipale des grands travaux (AMGT) (secteur 18, Tanghin)
- Institut des sciences des sociétés (ISS) (ancien abattoir, secteur 18)
- CPAVI Ancien abattoir (secteur 18)

❖ 3. Equipements éducatifs et académiques

- Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Centre (secteur 18, Koulweguin)
- Le Complexe du secteur 18 (administration éducative)
- Cité universitaire de Kossodo (secteur 19)

❖ **4. Centres communautaires et structures associatives**

- Maison des jeunes de Somgandé
- Centre Espace Lecture de Somgandé
- Association Vision XXL (Sogdin)
- Association des parents et amis d'enfants encéphalopathies (APEE)
- Centre de support en santé internationale (CSSI Somgandé)

❖ **5. Infrastructures de services publics essentiels**

- LONAB (secteur 17, Tanghin)
- SONAPOST Toukin Yaar (secteur 19)

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 22 octobre 2025 à la salle de fêtes de mairie de **l'Arrondissement 4**. La séance a commencé à 09 h 20mn avec la participation de 23 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS d'arrondissement ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants

Photo 1 : Présidium de l'atelier



3.1 Diagnostic participatif : volet CDS

Volet CDS	
Domaine	Problèmes
Environnement	- Problème de gestion des déchets ménagers (manque d'évacuation des déchets des CTOM, non renouvellement des contrats des entreprises de collecte) ; - Problème de gestion de la ceinture verte (occupations illégales, risque d'insécurité etc.) ; - Problèmes d'assainissement (gestion des eaux usées, caniveaux bouchés (déchets, installations des boutiques) absence de puits perdus dans certains ménages etc.) ; - Pollution de l'air et proximité des habitations de la zone industrielle (industrie) ; - Problème de gestion des espaces verts (transformés en dépotoirs sauvages) ; - Occupations des emprises publiques ; - Divagation des animaux ; - CTVD fermé ; - Ensablement des barrages ; - Problème de curage du canal.
Économie	- Faible organisation des acteurs ; - Non mise en niveau des infrastructures marchandes ; - Non valorisation de la main d'œuvre locale (problème engendré par la sous-traitance dans le secteur des industries) ; - Non prise en compte des talibés dans les initiatives d'insertion professionnelle ; - Faible mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises ; - Insuffisance de prise en compte des acteurs du secteur informel dans l'octroi des subventions.

Sociale, culture et démographie	- Problèmes de cohabitation entre la population riveraine avec les acteurs de la zone industrielle ; - Problèmes fonciers (terrain vendu à plusieurs personnes, espaces publics occupés anarchiquement dus à l'absence de délimitations etc.) ; - Problème dû à la méconnaissance des limites actuelles des arrondissements, des villages (absence de concertation avec les autorités coutumières dans le découpage administratif) etc. ; - Lieux sacrés non identifiés et protégés ; - Concentration de la population dans les zones non loties avec l'arrivée des PDIs ; - Insécurité grandissante (braquages etc.) ; - Problème de nomenclature de certaines structures ; - Problème de changement sans autorisation des destinations des parcelles à usage d'habitation (lieux de culte, école, débit de boisson, station-service, auberge etc.) ; - L'existence des débits de boisson à proximité des services scolaires - L'existence des lieux de culte à l'intérieur des services scolaires (Bang-Pooré) ; - Occupations anarchiques des espaces publics ; - Consommation des stupéfiants dans les écoles par les jeunes ; - Aggressions en milieu scolaire sous l'effet des stupéfiants ; - Insuffisance de sensibilisation en matière d'assainissement (gestion des eaux usées) ; - Nuisances de l'élevage en milieu urbain ; - Délaissement des habitants des zones non loties ; - Création anarchique des marchés ; - Dépravation des mœurs (prostitution etc.) ; - Chômage des jeunes ; - Insuffisance d'initiatives en faveur de la formation des jeunes, des PDIs, talibés.
--	---

Infrastructures	- Insuffisance des infrastructures sociales de base (éducative, sanitaire, culturelle et sportive, eau potable et assainissement) ; - Vétuste des infrastructures marchandes ; - Insuffisance d'aire de stationnement, toilettes publiques ; - Insuffisance d'ouvrage d'assainissement ; - Problème d'infrastructures routières (certains services ne sont pas reliés par des voies bitumées) ; - Vétusté du stade olympique Naba Baongo ; - Terrains de sport non aménagés ; - Vétuste des infrastructures culturelles (salle de ciné, complexe culturel) ; - Maison de la femme non opérationnelle ; - Sous-équipement des services sociaux de base.
Gouvernance	- Absence d'autonomie de l'arrondissement ; - L'incivisme fiscal, non-paiement des certaines taxes (taxe de résidence, sur la publicité, occupation du domaine public, jouissance etc.) et impôts (CME) ; - Non prise en compte des recommandations issues des études EIES ; - Faible mobilisation sociale autour des activités communautaires ; - (Initiatives en cours de réflexion sur la mise en place de comités de gestion communautaires des centres de tri, maison des jeunes etc.) ; - Alléger les procédures des études et des périodes d'exécution des projets.

3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE

Volet PCAE	
Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	- Le réchauffement climatique ; - La disparition de certaines espèces d'arbres due au changement climatique ; - Assèchement, la pollution et ensablement des plans d'eaux ; - Le second principal aléa : l'augmentation des fortes températures ; - Une disparition progressive des bosquets ; - Vulnérabilité de certaines constructions face aux aléas climatique ; - L'exposition des personnes âgées aux périodes de fortes chaleurs (Février à avril).
Les précipitations	- Irrégularité des pluies ; - Un décalage de la période des semis (de fin mai à juin, juillet) ; - L'observation d'une fin brusque des saisons de pluies ; - Les fortes pluies ; - Une récolte tardive qui provoque une vulnérabilité des ménages ; - L'insuffisance de mesures de gestion des ressources en eaux ; - La perturbation des cours dans les écoles.
Les vents forts	- Une augmentation des vents violents ; - Déracinement des arbres ; - La poussière.
Solutions d'adaptation	
- Sensibilisation ; - Boire beaucoup d'eau (s'hydrater) ;	

- Mise en place de cordons pierreux ;
- Utilisation des semences améliorées.

Mesures d'atténuation

- Usage de matériaux adapté (matériaux locaux) ;
- Plantation d'arbres et la création d'espaces verts ;
- Le développement et la promotion des énergies renouvelable ;
- La sensibilisation sur l'écologie ;
- Aménagement des ouvrages d'assainissement ;
- Reboisement ;
- Dragage des barrages ;
- Elargissement et bitumage de certaines voies ;
- Transport en commun ;
- Autres (maintien du fonds de soutien patriotique) ;
- Promouvoir les constructions bioclimatiques ;
- Promouvoir le transport en commun ;
- La sensibilisation sur l'utilisation des transports peu polluants (vélo, la marche) ;

TRAVAUX DE GROUPES



<u>PRIORISATION DES DEFIS</u>	
THEMES	PRIORITES
Environnement	1. Problème de gestion des déchets (solides et liquides) ; 2. Pollution de l'air et proximité des habitations de la zone industrielle ; 3. Pollution de l'air (poussière, CO₂,) ; 4. Problème d'évacuation des eaux.
Social, culturel et démographique	1. Problèmes fonciers ; 2. Lieux sacrés non identifiés et protégés ; 3. Aménagement des zones non loties ; 4. Insécurité ;
ECONOMIE	1. Non mise en niveau des infrastructures marchandes ; 2. Faible mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises ; 3. Non valorisation de la main d'œuvre locale (problème engendré par la sous-traitance dans le secteur des industries) ; 4. Insuffisance de prise en compte des acteurs du secteur informel dans l'octroi des subventions.
Infrastructures et équipements	1. Problème d'infrastructures routières (certains services ne sont pas reliés par des voies bitumées) ; 2. Insuffisance des infrastructures sociales de base (éducative, sanitaire, culturelle et sportive, eau potable et assainissement) ; 3. Insuffisance d'aire de stationnement, toilettes publiques et d'espace public ; 4. Non modernisation de l'abattoir.
Gouvernance	1. Absence d'autonomie de l'arrondissement. 2. L'incivisme fiscal, non-paiement des certaines taxes (taxe de résidence, sur la publicité, occupation du domaine public, jouissance etc.) et impôts (CME,) ;

	3. Faible mobilisation sociale autour des activités communautaires ; 4. Non prise en compte des recommandations issues des études EIES.
LA VISION	
“A l’orée 2050, l’arrondissement 4 est moderne, autonome, muni de toutes les commodités à même de subvenir de façon efficace et durable aux besoins de sa population pour un développement harmonieux de tous les secteurs d’activités.	

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de l’arrondissement 4 dresse l’état des problèmes de ce territoire au regard de la vision du CDS et du PCAE. Il constitue ainsi le point de départ de l’élaboration de la stratégie visant la réalisation des objectifs de développement du Grand Ouaga.